



Stocker quitte le navire

CLIMAT • Le Bernois quitte le Giec, l'institution internationale d'expertise climatique. Une sortie planifiée en cas de non-élection à la présidence.

THIERRY JACOLET

Thomas Stocker et le Giec, c'est fini. Après 17 ans de bons et «royaux» services au sein du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, le professeur bernois a décidé à 56 ans de mettre fin à sa collaboration avec la plus haute institution internationale d'expertise climatique, dont il était un des piliers. «Ce n'est pas par rancœur que j'arrête», insiste-t-il, en référence à l'élection à la présidence qu'il a ratée d'un cheveu le 6 octobre à Dubrovnik, en Croatie. «C'était planifié. Ma devise était «up or out» (monter ou quitter), continuer de servir ou disparaître.»

Considéré comme l'un des plus brillants climatologues au monde, Thomas Stocker a fait le tour de la maison. D'abord en tant que coordinateur principal pour les troisième et quatrième rapports, de 1998 à 2007, avant d'être promu en 2008 coprésident du groupe de travail I (science) aux côtés du Chinois Qin Dahe. Un groupe qui a établi les faits scientifiques liés au réchauffement climatique dans le cinquième rapport de synthèse publié en 2013, donnant les clés de compréhension aux décideurs politiques qui négocieront un accord international en décembre prochain à la Conférence sur le climat de Paris.

Au faite de sa carrière

Thomas Stocker a préféré remettre son mandat au sommet de sa carrière, avant d'être gagné par l'usure, pour laisser sa place à la relève. «Les jeunes doivent continuer à assumer les responsabilités. L'enthousiasme est très important dans un tel engagement», estime-t-il, une pointe de déception dans la voix.

Difficile de retrouver une nouvelle motivation après un échec à la porte de la présidence. «Je n'ai pas envie de servir avec un autre président», avoue-t-il. «Je me sentais prêt à assumer de nouvelles fonctions. J'ai travaillé à un poste extrêmement intéressant. J'ai produit des rapports, codirigé près de 260 auteurs, donné mes idées, mon expérience...» Il avait notamment innové en lançant un nouveau mode de communication qui est devenu un standard pour présenter le dernier rapport de synthèse du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

Thomas Stocker était ainsi l'un des mieux placés pour prendre la tête de l'institution parmi les six candidats. A la surprise générale, c'est le Sud-Coréen Hoesung Lee, économiste spécialisé dans les changements climatiques et vice-président du Giec, qui a été élu au second tour à Dubrovnik par les délégués gouvernementaux. Thomas Stocker a été éliminé au premier tour, à deux voix près.

Projet en Antarctique

Le professeur de physique à l'Université de Berne veut désormais se consacrer à ses nombreux projets au sein du Département climat et physique de l'environnement qu'il dirige depuis 1993. A commencer par l'analyse toujours plus poussée des échantillons



Thomas Stocker, un expert reconnu en matière de climat. KEYSTONE

de glace en Antarctique pour déterminer les concentrations de gaz à effet de serre il y a 1,5 million d'années.

Et pourquoi pas renforcer la délégation suisse au sommet de Paris? Des discussions ont lieu actuellement à ce sujet. La délégation suisse est déjà bien épaulée par des scientifiques, tempère José Romero, point focal de la Suisse pour le Giec, qui ne perd pas espoir de voir Thomas Stocker ne pas fermer définitivement la porte à cette institution d'expertise du climat. «Il a eu un rôle moteur extrêmement important et finit en apothéose son mandat. Collaborer avec le Giec est un travail de milice et la Confédération lui demandera s'il est dis-

ponible pour participer à la rédaction de nouveaux chapitres du prochain rapport.»

L'autre Helvète

Si la communauté scientifique helvétique perd un représentant renommé dans les hautes sphères de l'organisme, un autre Suisse monte en grade: Andreas Fischlin, professeur émérite de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, a été élu co-président du groupe de travail II, qui traite des impacts et de l'adaptation au changement climatique. «La Suisse est très riche en experts et il y a toute une école qui a appris beaucoup du Giec», apprécie José Romero. I

UTILITAIRES VW

La fin du purgatoire

PIERRE-ANDRÉ SIEBER

La (bonne) nouvelle vient de l'Office fédéral allemand de la circulation des automobiles: les véhicules utilitaires «T5», «T6», «Amarok» et «Crafter» de Volkswagen, munis de moteurs diesel, n'ont pas été dotés du logiciel permettant de tricher sur les valeurs des gaz d'échappement. Du coup, l'Office fédéral des routes (OFROU), qui relaie l'information, lève l'interdiction d'immatriculation qui touchait ces modèles en Suisse. Il en va de même pour divers modèles des marques Audi, Seat, Skoda et Volkswagen équipés de moteurs diesel récents.

Selon le communiqué de l'OFROU, ces utilitaires peuvent dès à présent être mis de nouveau en circulation, tout comme

divers modèles des marques Audi, Seat, Skoda et Volkswagen.

L'interdiction d'immatriculation reste par contre valable pour les modèles des marques Audi, Seat, Skoda et Volkswagen équipés de moteurs diesel en version 1,2 l TDI, 1,6 l TDI et 2,0 l TDI qui ont été munis d'un logiciel de manipulation des valeurs d'émission (norme EURO 5).

«Toute adaptation ultérieure de l'interdiction d'immatriculation devra reposer sur de nouvelles données fiables», ajoute la communication de l'OFROU. L'office répète que les véhicules déjà immatriculés en Suisse peuvent continuer de circuler ou être mis en vente sur le marché de l'occasion. Grâce aux données d'immatriculation, les détenteurs pourront être identifiés en prévision de la campagne de rappel. I

EN BREF

JURA BERNOIS

Bühler reste au Conseil national

L'UDC du Jura bernois Manfred Bühler (lire notre édition d'hier) ne quittera pas le Conseil national pour se lancer dans la course au Gouvernement bernois. Le député ne veut pas trahir la confiance des électeurs qui l'ont élu comme seul représentant du Jura bernois sous la Coupole fédérale. ATS

HOOLIGANS

Rétablir l'ordre dans les trains

Des mesures doivent être prises pour contrer les déprédations et violences commises par des hooligans dans les trains et les gares. Une table ronde a lancé hier les premières pistes après le refus l'an dernier du parlement d'agir via un durcissement de la loi. La situation ne s'est pas améliorée, ont pu souligner les CFF lors de cette rencontre avec les milieux concernés. ATS

HORLOGERIE

Les exportations en fort recul

Les exportations horlogères suisses ont connu en septembre une baisse marquée pour le troisième mois cette année. Elles ont chuté de 7,9% en comparaison annuelle à 1,81 milliard de francs. Les marchés asiatiques ont particulièrement influencé l'évolution. ATS

LOCAUX INSALUBRES

Coup de filet à Zurich

La police a arrêté un propriétaire d'immeubles et trois employés de gérance immobilière hier matin à Zurich dans une opération de grande envergure. Ces quatre personnes sont soupçonnées d'avoir profité de la détresse d'au moins 120 locataires démunis pour encaisser des loyers trop élevés concernant des logements en partie insalubres. ATS



INSECTICIDES

Les apiculteurs temporisent

Les apiculteurs exigent une prolongation du moratoire sur l'utilisation de trois insecticides du groupe des néonicotinoïdes, qui se termine à la fin de cette année. Ils souhaitent des analyses approfondies de l'impact de ces produits sur l'environnement. Depuis deux ans, les

semences de colza et de maïs ne peuvent plus être traitées préventivement avec trois néonicotinoïdes (imidaclopride, clothianidine et thiaméthoxame) qui sont soupçonnés de contribuer à la mort des abeilles, a rappelé hier apisuisse.

ATS/KEYSTONE

DÉMARCHAGE

Consommateur mieux protégé

Dès le 1^{er} janvier 2016, les consommateurs seront aussi protégés en cas de démarchage téléphonique. La publicité agressive pour les petits crédits sera elle interdite. Le Conseil fédéral a fixé hier la date de l'entrée en vigueur de deux révisions de loi.

Avec la révision du code des obligations, les consommateurs, déjà protégés contre le démarchage à domicile, le seront aussi contre les vendeurs par téléphone. Toutefois, la valeur du bien commandé devra dépasser 100 francs.

Le délai de révocation sera allongé à quatorze jours après l'achat, contre sept actuellement. A l'acheteur de prouver qu'il a respecté les délais. Durant ce laps de temps, le vendeur n'aura pas le droit d'accepter de paiement. ATS

ZURICH

Un couple sous la Coupole

ARIANE GIGON, ZURICH

Si les couples politiques sont parfois difficiles à former entre partis, surtout lorsqu'il s'agit d'alliances stratégiques, les couples de politiciens sont moins rares. Que Madame et Monsieur siègent ensemble au Conseil national reste pourtant exceptionnel.

Grâce aux électeurs socialistes et écologistes du canton de Zurich, Monsieur et Madame Glättli Marti, Balthasar et Min Li de leurs prénoms, passeront désormais plus de temps ensemble. Le premier (43 ans) est écologiste, siège à Berne depuis 2011 et dirige le groupe parlementaire de son parti, la deuxième (41 ans) est socialiste et a déjà une longue expérience politique derrière elle.

Elue en 2002 au législatif municipal, la sociologue Min Li



Balthasar Glättli et Min Li Marti, couple à la ville et bientôt dans l'hémicycle. KEYSTONE

Marti y dirige aussi son groupe parlementaire. Fin 2013, elle avait échoué à une voix près lors de la nomination des candidats à l'exécutif - son «adversaire» ayant ensuite été élu.

Excepté son mari écologiste, rencontré en 2005 lorsqu'elle

avait dirigé la campagne électorale de la Verte Ruth Genner au Conseil municipal, Min Li Marti est fidèle au parti à la rose dans presque tous les domaines de sa vie puisqu'elle édite et dirige, depuis quelques mois, l'hebdomadaire du parti «P.S.» I